

SEANCE DU 2 MAI 2023

Date de convocation : 22 avril 2023

Date d'affichage : 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois le 2 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, Maire.

Présents : MM. Christine BISSON, Benoît FOURREAU, Prescilla LEGLUAIS, Marie-Laure LEHENAFF, Jérôme MAUGER, Michel PENLAE, Bastien PEZERIL, Joël PEZERIL, Céline ROCQUES (arrivée à 19 h 05), Philippe VAUGEOIS.

Absents excusés : MM. Alexandre HERMAN, Martine HERMAN, Nadia CHETTOUH.

Secrétaire de séance : Mme Prescilla LEGLUAIS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 11 avril 2023.

POINT SUR LES DOTATIONS

Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal des dotations qui seront versées par l'État en 2023.

Il leur précise que la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué cette année de 0.10 % pour s'élever à 69 207 €.

Depuis 2018, cette dotation a diminué de 3.27 % soit une baisse de 2 340 €.

SITUATION DES IMPAYES

Monsieur le Maire présente l'état des impayés arrêté au 18 avril 2023. Celui-ci fait ressortir un montant de 246,25 €. Il leur précise que les procédures ont été engagées pour recouvrer les sommes dues.

DEVIS CIMETIERE

Considérant qu'une grande partie des familles n'entretiennent pas les parties entourant les monuments, que les produits phytosanitaires sont interdits ; afin de conserver un lieu propre permettant le recueillement, après débat, les membres du Conseil Municipal décident d'enlever les graviers, d'installer du géotextile et de poser du sablon avec compactage.

Pour cela, ils acceptent le devis présenté par l'entreprise JARDI'VERT de BELVAL pour un montant de 19 841.40 € TTC.

DEVIS CHAUFFE-EAU LOGEMENT DES ECOLES

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le devis reçu de l'entreprise SARL LESELLIER CASTRIC de LA VENDELEE relatif à la fourniture et à la pose d'un chauffe-eau 150 L dans un des logements des écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ce devis d'un montant de 1 195.70 € TTC.

POCHE A INCENDIE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu d'habitant de la Commune demandant une participation à l'installation d'une poche à incendie nécessaire pour leur entreprise.

Après débat, considérant que cette installation améliorerait la lutte contre l'incendie, que la mise en place d'une borne à incendie ne donnerait pas entière satisfaction, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de participer à hauteur de 50 % du montant HT de la facture dans la limite de 2 000 € maximum.

Le règlement ne pourra se faire qu'au reçu de la facture acquittée accompagnée d'un courrier autorisant les services de secours à utiliser la poche à incendie en cas de nécessité.

CONTRAT DE LA CANTINE EN REPAS LIVRES

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le contrat de la cantine en repas livrés conclu entre la Mairie de CAMBERNON et la Mairie de MONTHUCHON.

Ce contrat entre en vigueur à la date du 2 mai 2023 pour une durée indéterminée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les termes de ce contrat et autorise Monsieur le Maire à le signer.

CEREMONIE DU 8 MAI

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal le programme de la cérémonie du 8 mai, présenté par Monsieur Michel LEMOSQUET, Président de l'Association des Anciens Combattants.

Le rassemblement aura lieu à 9 h 30 place de la Mairie à Cambernon, suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 09 h 45.

ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les élections sénatoriales 2023 auront lieu le dimanche 24 septembre 2023 en préfecture et que la date de réunion des conseils municipaux en vue de la désignation des délégués et de leurs suppléants est fixée le vendredi 9 juin 2023 à 18 h 30.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réunir la commission fleurissement le mercredi 24 mai 2023 à 14 h afin de procéder au fleurissement du Bourg.

EPARAGE

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que le 1^{er} passage concernant l'éparage commencera fin mai.

Celui-ci consiste en un éparage partiel des talus et accotements.

POINT SUR LA SAISON CULTURELLE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les propositions faites par la Commission :

- fête de la musique le 21 juin à 20 h avec la Canterie de Rey,
- fête de la libération de CAMBERNON le 29 juillet,
- et promenade ludique dans le Bourg de CAMBERNON le 23 septembre.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 30 mai 2023 à 19 h 00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 20.